
États financiers de Le Musée McCord Stewart

31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Le Musée McCord Stewart

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Musée McCord Stewart (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 18 juillet 2024

Le Musée McCord Stewart

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2024

		2024				2023
Notes		Fonds de fonction- nement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobili- sations	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Gouvernement du Québec	3	4 293 809	—	33 798	4 327 607	4 321 315
Gouvernement du Canada	4	161 172	—	10 486	171 658	533 258
Autres subventions	5	100 942	—	—	100 942	164 641
Conseil des arts de Montréal		110 000	—	—	110 000	112 013
Ville de Montréal		60 533	—	—	60 533	111 998
Subventions de La Fondation Macdonald Stewart	14	692 000	—	—	692 000	692 000
Subventions de La Fondation du Musée McCord	14	2 866 584	—	2 600	2 869 184	3 086 631
Revenus (pertes) de placement		26 575	—	—	26 575	(152 074)
Services aux visiteurs		673 577	—	—	673 577	612 347
Admissions		787 980	—	—	787 980	714 485
Commandites		217 000	—	—	217 000	159 594
Location		63 255	—	—	63 255	31 370
Autres		109 039	—	—	109 039	54 716
		10 162 466	—	46 884	10 209 350	10 442 294
Charges						
Administration		2 099 436	—	—	2 099 436	2 048 975
Immeuble et sécurité		1 338 000	—	—	1 338 000	1 429 179
Collections	2	1 904 106	—	—	1 904 106	1 950 065
Action éducative, citoyenne et culturelle		1 039 074	—	—	1 039 074	897 681
Expositions		1 643 080	—	—	1 643 080	1 434 526
Marketing et communications		1 415 600	—	—	1 415 600	1 368 434
Services aux visiteurs		856 337	—	—	856 337	735 146
Intérêts sur la dette à long terme		2 968	—	18 786	21 754	30 954
Amortissement d'immobilisations		—	—	348 382	348 382	412 934
		10 298 601	—	367 168	10 665 769	10 307 894
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges						
		(136 135)	—	(320 284)	(456 419)	134 400
Soldes de fonds au début		1 173 083	(296 000)	4 630 252	5 507 335	6 772 935
Retrait		—	—	—	—	(1 400 000)
Virement interfonds	6	(86 183)	—	86 183	—	—
Virement interfonds	6	250 000	—	(250 000)	—	—
Soldes de fonds à la fin		1 200 765	(296 000)	4 146 151	5 050 916	5 507 335

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Musée McCord Stewart
État de la situation financière
au 31 mars 2024

		2024				2023
	Notes	Fonds de fonction- nement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobili- sations	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse		2 494 483	—	—	2 494 483	1 908 044
Débiteurs		237 105	—	—	237 105	354 746
Subventions à recevoir	10	—	61 275	65 874	127 149	393 728
Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	14	—	—	—	—	9 308
Sommes à recevoir d'autres fonds	2	—	—	341 289*	—	—
Stocks		228 983	—	—	228 983	203 854
Charges payées d'avance		263 665	—	—	263 665	199 637
		3 224 236	61 275	407 163	3 351 385	3 069 317
Subventions à recevoir	10	—	157 038	440 326	597 364	506 200
Immobilisations	7	—	—	3 945 681	3 945 681	4 207 880
Collections		—	—	1	1	1
		3 224 236	218 313	4 793 171	7 894 431	7 783 398
Passif						
À court terme						
Créditeurs et charges à payer		1 372 795	—	—	1 372 795	1 033 135
Sommes à remettre à l'État		—	—	—	—	35 698
Somme à payer de La Fondation du Musée McCord	14	165 207	—	—	165 207	—
Sommes à payer aux autres fonds	2	23 260*	318 029*	—	—	—
Produits reportés	8	462 209	—	—	462 209	226 674
Tranche à court terme de la dette à long terme	10	—	39 246	65 874	105 120	305 438
		2 023 471	357 275	65 874	2 105 331	1 600 945
Dette à long terme	10	—	157 038	440 326	597 364	506 200
Apports reportés	11	—	—	140 820	140 820	168 918
		2 023 471	514 313	647 020	2 843 515	2 276 063
Soldes de fonds						
Investis en immobilisations		—	—	3 842 151	3 842 151	4 076 252
Grevés d'affectations d'origine interne	12	366 775	(296 000)	304 000	(374 775)	624 775
Non grevés d'affectations		833 990	—	—	833 990	806 308
		1 200 765	(296 000)	4 146 151	5 050 916	5 507 335
		3 224 236	218 313	4 793 171	7 894 431	7 783 398

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration



, administrateur



, administrateur

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(456 419)	134 400
Ajustements pour :			
Amortissement d'immobilisations		348 382	412 934
Amortissement des apports reportés		(28 098)	(182 692)
		(136 135)	364 642
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		742 496	(144 423)
		606 361	220 219
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations		(86 183)	(234 585)
Acquisition de placements		—	(2 366 053)
Cession de placements		—	4 433 249
		(86 183)	1 832 611
Activités de financement			
Produit des subventions à recevoir		175 415	92 446
Remboursement de la dette à long terme		(109 154)	(99 955)
Retrait	14	—	(1 400 000)
		66 261	(1 407 509)
Augmentation nette de l'encaisse		586 439	645 321
Encaisse au début		1 908 044	1 262 723
Encaisse à la fin		2 494 483	1 908 044

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. Description des activités

Le Musée McCord Stewart (le « Musée ») a été constitué sous la dénomination sociale de Musée McCord le 12 mai 1980 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 28 mars 1988, le Musée adoptait la dénomination sociale de Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée McCord »). Le 31 décembre 2017, le Musée McCord a fusionné avec Le Musée David M. Stewart (le « Musée Stewart ») et le Musée de la mode pour devenir Le Musée McCord Stewart. Le 10 février 2021, le Musée a annoncé son intention d'accélérer l'intégration physique des musées à l'emplacement de la rue Sherbrooke. Le site du Musée Stewart a été fermé définitivement au cours de l'exercice 2022 et sa collection a été intégrée physiquement et virtuellement au Musée. En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée est exempté de tout impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour des dons de bienfaisance.

Le Musée constitue le musée de tous les Montréalais. Il s'agit d'un musée d'histoire sociale qui célèbre la vie à Montréal, d'hier et d'aujourd'hui, son histoire, ses gens et ses communautés. Ouvert sur la ville et sur le monde, le Musée présente des expositions stimulantes ainsi que des programmes éducatifs et des activités culturelles qui interpellent les gens d'ici et d'ailleurs en posant un regard actuel sur l'histoire. Il abrite l'une des plus importantes collections historiques en Amérique du Nord composée de plus de 2,5 millions d'artéfacts, dont les collections Costume, mode et textiles, Photographie, Cultures autochtones, Peintures, estampes et dessins, Arts décoratifs et Archives textuelles.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée applique la méthode de report pour comptabiliser les apports.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités menées par le Musée en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds de projet spécial comprend les charges relatives à une expansion future du Musée.

Le fonds des immobilisations comptabilise les immobilisations du Musée, qui sont acquises ou reçues sous forme de dons, et qui servent à l'ensemble de ses activités.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées ou au cours duquel les immobilisations correspondantes sont amorties. Les fonds non utilisés sont enregistrés à l'état de la situation financière à titre de produits reportés ou d'apports reportés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions gouvernementales

Le Musée reçoit des subventions gouvernementales, qui sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

2. Méthodes comptables (suite)

Apports de services

Le Musée loue l'édifice situé au 690, rue Sherbrooke Ouest auprès de l'Université McGill pour une période de 99 ans se terminant en 2087. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Jusqu'au 3 décembre 2021, le Musée louait aussi ses locaux au Fort sur l'île Sainte-Hélène à Montréal auprès de la Société du Parc Jean-Drapeau au coût annuel de 1 \$.

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année pour aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

D'autres apports de services ne sont également pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Musée qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Musée dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Dans le cas des instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations de la façon suivante :

Bâtiment	25 ans
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et agencements	8 ans
Matériel informatique	5 ans

Collections

Les collections comprennent des objets et des artefacts ayant trait à l'histoire canadienne. La plupart de ces pièces sont détenues dans le cadre d'une entente ratifiée par l'Université McGill et le Musée, en vertu de laquelle l'Université McGill a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

Les collections comprennent également des artefacts et des objets ayant trait à l'histoire canadienne du 17^e au 19^e siècle. La majorité de ces objets sont détenus dans le cadre d'un accord de prêt entre la Société historique du lac Saint-Louis (la « Société ») et le Musée, en vertu duquel la Société a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

Les actifs des collections sont comptabilisés à l'état de la situation financière du Musée à la valeur nominale de 1 \$, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Les pièces de collection reçues sous forme de dons en nature ne sont pas reflétées aux états financiers. La juste valeur estimative de telles pièces reçues au cours de l'exercice est de 640 937 \$ (1 100 \$ en 2023).

Les dons en espèces reçus pour l'acquisition de pièces pour les collections du Musée sont reportés et constatés à titre de produits lorsque l'acquisition est faite. Le montant des acquisitions de pièces pour les collections est nul (valeur nulle en 2023).

Les charges afférentes à la préservation, la restauration et la gestion des collections sont incluses dans les charges de collections à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Stocks

Les biens détenus aux fins de revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds

Les sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds sont constituées d'avances interfonds qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires du Musée libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

3. Produits – Gouvernement du Québec

	2024	2023
	\$	\$
Ministère de la Culture et des Communications du Québec		
Soutien aux institutions muséales	4 212 480	4 140 140
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	68 588	57 885
Aide aux projets	29 523	13 449
Aide aux immobilisations	17 015	109 841
	4 327 606	4 321 315

4. Produits – Gouvernement du Canada

	2024	2023
	\$	\$
Accès au Patrimoine Programme d'aide aux musées	94 800	148 990
Conseil des arts du Canada	26 422	23 578
Programme de relance pour le tourisme et l'accueil	25 245	331 812
Emploi et Développement social Canada	14 705	18 392
Fonds du Canada pour les espaces culturels	10 486	10 486
	171 658	533 258

5. Produits – Autres subventions

	2024	2023
	\$	\$
Programme Mécénat Placements Culture	57 156	90 718
Wampum Quai Bran	31 000	—
Association des musées canadiens	6 806	12 174
Tourisme Montréal	3 480	5 220
Énergir, s.e.c.	2 500	17 246
Destination Centre-Ville	—	4 000
Tourisme Québec	—	32 783
Nuit Blanche à Montréal	—	2 500
	100 942	164 641

6. Virements interfonds

Le fonds de fonctionnement a transféré un montant de 86 183 \$ (234 585 \$ en 2023) au fonds des immobilisations, représentant l'acquisition des immobilisations à partir des ressources de fonctionnement.

Le fonds des immobilisations a transféré un montant de 250 000 \$ au fonds de fonctionnement (valeur nulle en 2023), représentant le renversement des affectations antérieurement déterminées par le conseil d'administration pour la réparation des immobilisations et la modernisation des technologies de l'information.

7. Immobilisations

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	2 620 000	—	2 620 000	2 620 000
Bâtiment	698 728	259 486	439 242	467 192
Améliorations locatives	1 019 971	605 412	414 559	481 552
Mobilier et agencements	242 562	126 207	116 355	141 654
Matériel informatique	853 037	497 512	355 525	497 482
	5 434 298	1 488 617	3 945 681	4 207 880

8. Produits reportés

Les produits reportés représentent des produits donnés à des fins spécifiques. Les produits reportés sont inclus dans les produits de la même façon que les charges correspondantes sont engagées ou dans la période à laquelle la subvention se rapporte. L'évolution du solde des produits reportés courants durant l'exercice est la suivante :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	226 674	2 490 951
Montant reçu	436 000	423 875
Montant constaté à titre de produits	(200 465)	(2 688 152)
Solde à la fin	462 209	226 674

9. Découvert bancaire

Le Musée dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 800 000 \$ (800 000 \$ au 31 mars 2023) portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 % (8,20% au 31 mars 2024; 7,70 % au 31 mars 2023). Le Musée dispose également d'une marge de crédit pouvant atteindre 1 500 000 \$ garantie ou fournie par La Fondation du Musée McCord. Ces marges étaient inutilisées à la fin de l'exercice (inutilisées au 31 mars 2023). Dans l'éventualité où la banque choisirait de ne plus octroyer la marge de crédit, La Fondation du Musée McCord a accepté de garantir ou fournir une ligne de crédit de 600 000 \$ au Musée.

10. Dette à long terme

	2024	2023
	\$	\$
Emprunt bancaire, portant intérêt à 3,07 %, amorti sur 15 ans, échéant le 31 janvier 2026 ⁽¹⁾	507 970	570 098
Emprunt bancaire, portant intérêt à 6,68 %, amorti sur 15 ans, échéant le 31 octobre 2028 (au 31 mars 2023 - emprunt bancaire, portant intérêt à 4,45 %, amorti sur 10 ans, échéant le 30 mai 2023) ⁽¹⁾	194 514	241 540
	702 484	811 638
Tranche à court terme	105 120	305 438
	597 364	506 200

(1) Ces emprunts sont garantis par une subvention à recevoir du même montant du gouvernement du Québec, consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts, sous réserve de différences temporelles concernant la réception des subventions ou les versements de capital requis sur la dette à long terme.

Les versements de capital requis sur la dette à long terme et les subventions à recevoir afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital	Subventions à recevoir
	\$	\$
2025	105 120	105 120
2026	481 342	481 342
2027	116 022	116 022
	702 484	702 484

11. Apports reportés – Fonds des immobilisations

Les apports reportés du fonds des immobilisations représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont constatés à titre de produits de la même façon que les immobilisations achetées sont amorties.

L'évolution du solde des apports reportés durant l'exercice est la suivante :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	168 918	260 892
Montant constaté à titre de produits	(29 868)	(91 974)
Solde à la fin	139 050	168 918

12. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne

	2024	2023
	\$	\$
Affectations d'origine interne		
Affectations déterminées par le conseil d'administration ⁽¹⁾	366 775	366 775
Fonds de projet spécial ⁽²⁾	(296 000)	(296 000)
Fonds des immobilisations ⁽³⁾	304 000	554 000
	374 775	624 775

(1) Les affectations déterminées par le conseil d'administration sont principalement destinées à des acquisitions futures de collections.

(2) Le solde comprend l'excédent cumulatif des charges sur les sources de financement liées au projet d'expansion du Musée.

(3) Cette affectation en est une par le conseil d'administration pour la réparation des immobilisations et la modernisation des technologies de l'information.

13. Instruments financiers

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit au minimum étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

Risque de taux d'intérêt

Le Musée détient des dettes à long terme portant intérêt à taux fixe. Les dettes à long terme à taux fixe exposent le Musée au risque de juste valeur. Le Musée sera exposé au risque de trésorerie si les taux d'intérêt changent lors du renouvellement de ces emprunts.

Risque de liquidité

L'objectif du Musée est d'avoir suffisamment de liquidité pour faire face à ses obligations à leur échéance. Le Musée surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers sont les créditeurs et charges à payer, la somme à payer à La Fondation du Musée McCord et la dette à long terme.

14. Opérations entre parties liées

La Fondation du Musée McCord

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré qui a été constitué en 1993. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions similaires afin de financer ou de distribuer des fonds pour soutenir les activités du Musée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, le Musée a constaté un montant de 2 869 184 \$ (3 086 631 \$ en 2023) à titre de subventions de la Fondation dans le cours normal de ses activités.

14. Opérations entre parties liées (suite)

La Fondation du Musée McCord (suite)

En avril 2018, le Musée a reçu un montant de 11 000 000 \$ du MCCQ pour les exercices financiers 2019 à 2023, représentant une subvention de 2 200 000 \$ par année afin de soutenir sa mission.

Le Musée et la Fondation, ayant obtenu l'approbation du MCCQ, ont signé une entente en vertu de laquelle la Fondation s'est engagée à gérer ces fonds. En juillet 2018, le Musée a transféré un montant de 10 450 000 \$ à la Fondation, représentant la tranche restante du 11 000 000 \$ à la date du transfert. Selon les termes de l'entente, la Fondation a accepté de rembourser un montant de 2 200 000 \$ par année, ainsi que d'accorder un octroi supplémentaire de 125 720 \$ par année, pour un total de 2 325 720 \$ par année jusqu'en 2023, payable par versements mensuels.

Aux 31 mars 2023 et 2024, le montant à recevoir de la Fondation, présenté à l'état de la situation financière et relatif à cette subvention, est nul (valeur nulle au 31 mars 2023).

En 2023, un montant de 1 400 000 \$ avait également été retiré du fonds de dotation, depuis terminé, et transféré à la Fondation.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Le résumé des informations financières de la Fondation au 31 mars est présenté ci-dessous :

	2024	2023
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	33 427 177	31 560 418
Passif	581 531	305 969
Actifs nets	32 845 646	31 254 449
	33 427 177	31 560 418
État des résultats		
Produits – campagnes de financement et autres	1 539 126	1 265 663
Produits – revenu (perte) de placement	4 090 615	(266 805)
Charges – contributions au Musée	3 004 404	3 007 091
Charges – autres	1 034 140	593 827
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 591 197	(2 602 060)

14. Opérations entre parties liées (suite)

La Fondation Macdonald Stewart

L'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comprend également un montant de 692 000 \$ (692 000 \$ en 2023) de La Fondation Macdonald Stewart, qui n'est pas liée au Musée. En mars 2021, La Fondation Macdonald Stewart, en accord avec le Musée, a modifié son entente de soutien financier en vertu de laquelle La Fondation Macdonald Stewart fournira un financement annuel de 692 004 \$ jusqu'au 31 décembre 2025, puis de 325 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2030.

Programme Mécénat Placements Culture (MPC)

Le Musée a participé au programme MPC (sous l'autorité du MCCQ). Selon les termes du programme MPC, les dons spécifiques recueillis par le Musée sont transférés dans un fonds de dotation de La Fondation du Grand Montréal et les subventions d'appariement du programme sont également transférées dans ce fonds. Ces montants ne sont donc pas inclus dans l'état de la situation financière du Musée, mais le Musée demeure le bénéficiaire des revenus de placement générés. Au 31 mars 2024, la juste valeur du compte de placement, incluant la part du Musée et la part d'appariement, est de 729 003 \$ (623 201 \$ au 31 mars 2023).

Le Musée McCord Stewart - 2024-03-31 - EF - Final_s

Final Audit Report

2024-08-15

Created:	2024-08-08
By:	Martine Couillard (martine.couillard@mccord-stewart.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAF5SA0tQBluxK1CWa038kWHS8DP5_n363

"Le Musée McCord Stewart - 2024-03-31 - EF - Final_s" History

-  Document created by Martine Couillard (martine.couillard@mccord-stewart.ca)
2024-08-08 - 4:12:27 PM GMT
-  Document emailed to Guy Parent (gparenthec@gmail.com) for signature
2024-08-08 - 4:12:32 PM GMT
-  Email viewed by Guy Parent (gparenthec@gmail.com)
2024-08-08 - 4:38:58 PM GMT
-  Document e-signed by Guy Parent (gparenthec@gmail.com)
Signature Date: 2024-08-09 - 12:45:27 PM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to Jacob Lithgow (jacob.lithgow@gmail.com) for signature
2024-08-09 - 12:45:30 PM GMT
-  Email viewed by Jacob Lithgow (jacob.lithgow@gmail.com)
2024-08-10 - 4:14:26 AM GMT
-  Martine Couillard (martine.couillard@mccord-stewart.ca) replaced signer Jacob Lithgow (jacob.lithgow@gmail.com) with Anne Eschapasse (anne.eschapasse@mccord-stewart.ca)
2024-08-15 - 6:38:53 PM GMT
-  Document emailed to Anne Eschapasse (anne.eschapasse@mccord-stewart.ca) for signature
2024-08-15 - 6:38:53 PM GMT
-  Email viewed by Anne Eschapasse (anne.eschapasse@mccord-stewart.ca)
2024-08-15 - 7:12:03 PM GMT
-  Document e-signed by Anne Eschapasse (anne.eschapasse@mccord-stewart.ca)
Signature Date: 2024-08-15 - 7:16:16 PM GMT - Time Source: server

✔ Agreement completed.

2024-08-15 - 7:16:16 PM GMT